



## Édito

## Sommaire

### ACTUALITÉS

p 2

#### Vous avez dit priorité à l'investissement ??

Alors que l'agriculture traverse une **crise toutes productions confondues**, et on le voit encore avec une année climatique qui démarre de façon préoccupante...

Alors que l'agriculture est la **cible de multiples attaques** concernant ses pratiques ainsi que les modes de production et de consommation qui sont montrés du doigt par des intégristes qui méconnaissent un des plus beaux métiers universels...

Alors que la **priorité du Conseil régional est d'accompagner l'investissement pour préparer l'agriculture de demain...**

...le **Conseil régional a décidé courant février de supprimer les aides à l'investissement pour les agriculteurs qui portent des projets de diversification à travers l'accueil sur leurs fermes.**

**Pourquoi vouloir cesser d'accompagner ces investissements alors qu'il est plus que jamais prioritaire de recréer du lien entre les paysans et les consommateurs ?**

Ces agriculteurs qui accueillent sur leur ferme font bénéficier à l'ensemble de l'agriculture française d'une image très favorable.

Tous ces projets sont source de **revenus** importants pour les paysans et source de **création de nombreux emplois dans des territoires** qui en ont bien besoin. Ils entraînent bien souvent une **dynamique locale** avec d'autres agriculteurs et la réalisation de ces travaux permet aussi de faire travailler beaucoup d'artisans locaux.

**Depuis cette annonce, nous avons interpellé le Conseil régional sur cette aberration** - qui ne s'applique d'ailleurs que sur l'ex-Auvergne - afin de revoir cette position, sachant que des dossiers d'installation sont remis en cause. Les quatre départements d'Auvergne ont conduit la même démarche.

Espérons que cette posture bien contradictoire soit revue rapidement et que de nombreux projets pourront ainsi être accompagnés et enclencher une nouvelle dynamique territoriale.

Sébastien GARDETTE  
Président de la Chambre d'agriculture



### DOSSIER

L'agrotourisme

p 4

### AGENDA

p 7

### FORMATIONS CONTACTS

p 8

## CIPAN Faunistiques

**Commandez vos mélanges auprès de la Fédération départementale des Chasseurs (FDC)**



Les Cultures Intermédiaires Pièges à Nitrates (CIPAN) faunistiques sont à implanter entre vos récoltes 2017 et avant vos cultures de printemps 2018.

Cette année, la FDC 63 et les sociétés de chasse **prennent en charge 70% du montant total de vos semences.**

**Tous les agriculteurs peuvent commander ces mélanges.** Dose unique à 10kg/ha conditionnées en sacs de 10kg soit 1 sac pour 1 ha.

Conditions à respecter (en dehors de tout aspect réglementaire) : **semis au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre et destruction à partir du 15 octobre.**

### **Vous êtes intéressé(s) ?**

Téléchargez le bon de commande et le cahier des charges sur notre site Internet : [www.chambre-agri63.com](http://www.chambre-agri63.com) et retournez-le à la FDC 63 avant le 15 juillet 2017.

**i** Alexis BUSSEROLLE : 04 73 44 45 26

## Nuisibles, déclaration de dégâts

**Participez au recensement annuel et chiffrez vos dégâts.**

Ce recensement permet de conserver et de réactualiser le classement des nuisibles sur le département.

Sans remontée des déclarations de dégâts, le caractère "nuisible" de ces espèces peut redevenir uniquement "chassable" et aucune intervention ne sera possible entre le 1<sup>er</sup> mars et le 2<sup>e</sup> dimanche de septembre (hors période d'ouverture de la chasse).

**Il est indispensable de chiffrer économiquement les pertes. Mentionner uniquement les surfaces impactées n'est pas suffisant.**

Une fiche est à remplir pour chaque nuisible. La déclaration s'effectue sur la campagne cynégétique (du 30/06/2016 au 30/06/2017).

Un retour à la FDC 63 ou à la FDG-DON 63 est souhaité **au plus tard début juin**. Il vous reste un mois pour engager cette démarche. Cette déclaration n'aboutira, en aucun cas, à l'obtention d'un dédommagement.

**i** Alexis BUSSEROLLE : 04 73 44 45 26

## Régulation à tir des corvidés

### ● **Abords de Clermont-Ferrand**

Une opération de régulation multipartenaire contre les corvidés va être lancée prochainement.

**L'objectif** : diminuer les populations de corvidés impactant les cultures (tournesol et maïs notamment) sur ces secteurs sévèrement touchés.

Un arrêté préfectoral précisant les modalités d'action sera publié prochainement.

### ● **Pour tout le département**

Tout propriétaire disposant d'une autorisation préfectorale individuelle peut engager une action de régulation. Pour obtenir cette autorisation, vous devez en faire la demande auprès de la DDT 63 (demande à télécharger sur notre site Internet).

**Renseignez-vous auprès de vos sociétés de chasse ou de la FDC 63.**

**i** FDC 63 : 04 73 74 63 50

**Vous pouvez également consulter sur notre site Internet :**

- > l'arrêté ministériel "nuisibles"
- > la liste des chasseurs formés au tir de corvidés.

## Police de l'eau

### **Contrôles prévus en 2017 sur le Puy-de-Dôme**

Lors de sa réunion annuelle la MISEN (Mission Inter-Services de l'Eau et de la Nature) l'État a présenté ses orientations sur l'organisation des contrôles prévus en 2017.

Thèmes et lieux concernés :

● **Pesticides ZNT** (zones non traitées) sur le Lembronnet, le Charlet et la Boule et contrôles inopinés sur des bassins versants possédant des captages d'eau potable.

● **Équipement pesticides** notamment sur les matériels de pulvérisation.

● **Pollutions par les nitrates** : attention à la mise en place de CIPAN, les analyses de sol, la présence de plan prévisionnel de fumure et cahier d'épandage.

● Vérification des **capacités de stockage** sur les bassins versants des Cubes et du Braynant.

● **Irrigation** : vérification de la présence des compteurs et respect des débits réservés.

Attention des contrôles inopinés ou sur déclaration sont toujours possibles en tous lieux et sur tous thèmes.

**i** Arnaud MULLIÉ : 04 73 44 45 76  
Élu référent : Daniel CONDAT

Avec mes parcelles,  
côté réglementaire,  
je suis au carré !

mes parcelles  
De la sécurité à la performance  
mesparcelles.fr

L'outil Mes Parcelles permet l'enregistrement de toutes vos interventions (cahier épandage, registre phyto,...), la gestion de la fertilisation, la conception de votre plan de fumure et votre déclaration PAC.

Il répond ainsi aux besoins techniques et réglementaires et vous permet de gagner en sécurité et en tranquillité face, notamment, à des contrôles possibles.

**i** Frédéric MOIGNY : 04 73 44 45 85

## Zones vulnérables

### • Le programme d'actions régional est applicable

Le Préfet de Région a confirmé le 29 mars dernier que le Programme d'Actions Régional (PAR) est applicable dans toutes les communes classées.

De ce fait, les dérogations CIPAN devront être utilisées pour ceux qui pensent ne pas semer de CIPAN.

Il sera demandé à minima une analyse d'argile (pour la dérogation argile) prouvant la teneur supérieure 27 %.

Pour la dérogation faux semis, les modalités sont encore en discussion.

Pour plus d'informations, suivez l'actualité sur [www.chambre-agri63.com](http://www.chambre-agri63.com)

**i** Pôle productions : 04 73 44 45 95

Si vous avez besoin de réaliser une analyse de terre pour démontrer le caractère argileux de votre sol, nous collectons les échantillons à la Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme **jusqu'au 2 juin**.

**i** Françoise LÈRE : 04 73 44 45 84

### • Éleveurs en zone vulnérable : déposez votre Déclaration d'Intention d'Engagement (DIE) à la DDT avant le 30 juin 2017.

Les exploitations d'élevage situées en zone vulnérable doivent respecter des règles spécifiques concernant le stockage et l'épandage des effluents **dès cette fin d'année 2017**.

Ces règles impliquent de stocker plus et/ou plus longtemps. Elles ont donc un impact direct sur les capacités de stockage dont vous pouvez avoir besoin.

Si tout ou partie de vos bâtiments d'élevage se trouvent en zone vulnérable, l'ensemble de vos infrastructures est concerné.

**Pour bénéficier d'un délai** (jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2018, ou 2019 sous conditions) dans la mise aux normes de vos bâtiments, **vous devez déposer une Déclaration d'Intention d'Engagement (DIE) auprès de la DDT avant le 30 juin 2017**.

Le formulaire DIE est disponible sur notre site Internet ou sur demande.

**Vous avez un doute sur vos capacités de stockage ? Contactez la Chambre d'agriculture :**

**i** Isabelle VAURIS : 04 73 44 45 78

## Collecte de printemps films agricoles usagés, ficelles et filets

**Du 9 au 16 mai, la collecte des films agricoles usagés, ficelles et filets se poursuit sur l'ouest du département.**



Près de 25 points de collectes sont ouverts sur l'ensemble des territoires Combrailles, Dômes Hautes Combrailles et Artense Cézallier Sancy.

Consultez les lieux et les horaires sur notre site Internet.

**i** Béatrice FEFEU : 04 73 44 45 77  
Territoires concernés : coordonnées p.8

**Philippe BOYER**  
Vice-président Chambre d'agriculture

« Grâce à l'implication de la commune de Clermont, de l'administration, de la Fédération départementale de la chasse et de la Chambre d'agriculture, nous avons pu mettre en place des moyens d'actions contre les corvidés.

Que ce soit pour les paysans aux abords de Clermont ou pour les habitants de la ville, ces espèces posent d'énormes problèmes pour les cultures et le bien-vivre de la population.

*Les corbeaux dorment en ville et mangent à la campagne !*

Aussi, nous allons organiser des tirs avec l'autorisation des agriculteurs et des sociétés communales de chasse. Les tireurs sont formés par la Fédération départementale des chasseurs. »



« L'agrotourisme fait partie des diversifications possibles de l'agriculture. Sur une petite ferme ou en atelier complémentaire, les agriculteurs peuvent obtenir un supplément de revenu et une valorisation de leur métier à travers le tourisme. L'agrotourisme permet de faire découvrir notre métier au grand public, dans toute l'étendue de sa réalité. C'est une des clefs de l'ouverture de l'agriculture vers la société et de la valorisation de nos territoires à travers les paysans. »

Claude VOISIN, élu référent diversification

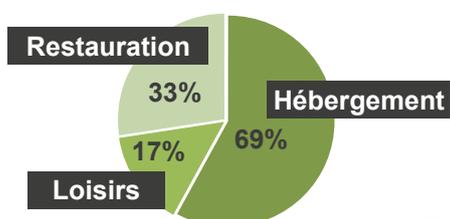
## L'agrotourisme c'est quoi ?

C'est un tourisme rural dont l'objectif est de faire découvrir des savoir-faire agricoles, des produits fermiers, des territoires...

**Le terme agrotourisme regroupe les activités d'hébergement, de restauration et de loisirs, pratiquées à la ferme.**

- **Hébergement** : gîte rural, chambre d'hôte, camping à la ferme, accueil de camping car.
- **Restauration** : ferme auberge, table d'hôte, goûter et casse-croûte fermier.
- **Loisirs** : ferme de découverte et ferme pédagogique avec animation, activités sportives et de loisirs comme les centres et fermes équestres.

## 2 % DES EXPLOITATIONS sont engagées dans une activité d'AGROTOUTRISME



Source : Agreste 2010

## Développer une activité agrotouristique

### Un contexte favorable

De plus en plus de Français choisissent de partir loin des stations balnéaires pour explorer les campagnes et le patrimoine rural. Créateur de lien entre urbains et ruraux, l'agrotourisme séduit les amateurs de nature, d'authenticité, de proximité avec celles et ceux qui font vivre nos campagnes.

**L'AUVERGNE, 6<sup>e</sup> RÉGION MONDIALE À VISITER selon le classement 2016 du guide touristique Lonely Planet.**

### Quelles motivations pour les agriculteurs ?

- Valoriser un patrimoine bâti et/ou naturel
- Obtenir un revenu complémentaire
- Accueillir, rencontrer et partager avec un public extérieur.
- Développer la vente directe de produits fermiers.

### Formaliser son projet

L'activité touristique étant saisonnière, elle se cumule l'été avec les périodes de pointe. **Il ne faut pas négliger le temps disponible à consacrer à cette diversification.**

Dans le Puy-de-Dôme, les exploitations pratiquant une activité d'agrotourisme se situent essentiellement sur la **zone touristique du massif du Sancy et de la Chaîne des Puys.**

**L'appartenance à un réseau est un moyen de promotion et communication** avec une identification par un label comme Bienvenue à la Ferme, Accueil Paysan, Accueil à la Ferme, Gîte de France, Clévacances.



© R. BESNIER / APCA

## Témoignage

### Cécile et Dominique DIF

Gîte rural à Bagnols  
Éleveurs vaches Salers et Aubrac



© Cécile et Dominique DIF

#### Comment avez-vous démarré l'activité d'hébergement ?

Depuis longtemps, nous voulions développer une diversification sur la ferme. La vente d'un bâtiment agricole traditionnel à proximité a lancé le démarrage du projet. **Restaurer un patrimoine bâti, rencontrer du monde, accueillir des gens, faire connaître notre région et l'agriculture de montagne** étaient nos principales motivations.

#### Comment fonctionne votre gîte ?

Depuis le lancement en 2006, le gîte est loué en moyenne 19 à 20 semaines par an pendant les vacances scolaires et quelques week-ends de façon plus aléatoire. Il a une capacité de 12 personnes. Les réservations se font exclusivement sur Internet.

Maintenant que l'emprunt du gîte est remboursé, nous pouvons envisager la restauration d'un second gîte... C'est un moyen d'autofinancer et de sauvegarder un patrimoine remarquable et typique.

#### Quels conseils donneriez-vous à un agriculteur qui envisage une activité d'agrotourisme ?

> Prendre le temps de la réflexion, bien évaluer le coût des travaux et les prestations proposées.

> Rencontrer d'autres propriétaires de gîtes pour échanger et s'inspirer.

> Se rapprocher des services compétents, tels ceux de la Chambre d'agriculture pour les informations techniques, réglementaires et économiques et ne pas hésiter à faire appel à un architecte.

> Ne pas négliger la communication : il faut être présent dans les offices de tourisme, sur Internet... et être très réactif et à l'écoute de la clientèle.

## Je réussis mon projet d'agrotourisme...

### ...avec la Chambre d'agriculture.

**Développer une activité d'agrotourisme sur son exploitation ne s'improvise pas.**

Pour construire un projet viable, vivable et pérenne, il est important de prendre connaissance de la réglementation, de mesurer l'incidence fiscale selon sa situation et de chiffrer les investissements.

**Que ce soit dans une dynamique d'évolution de l'exploitation ou dans le cadre d'un projet d'installation, la Chambre d'agriculture vous accompagne dans les différentes étapes de votre projet.**

#### Un conseil personnalisé

>>> **L'étude de faisabilité** pour passer de l'idée à la réalisation de votre projet.

**Pour vous permettre de clarifier vos objectifs, d'étudier la faisabilité de votre projet sur les plans technique, économique, humain, finan-**

**cier, réglementaire... et d'identifier les facteurs clés de réussite.**

#### Des formations adaptées

Pour renforcer et/ou développer vos compétences en lien avec votre projet d'agrotourisme.

**Formations organisées cette année :**

- Je construis mon projet de ferme pédagogique - ferme de découverte sur mon exploitation. (Janvier 2017)

- Je crée mon site Internet afin de développer mon activité. (Janvier 2017)

- Je réalise l'accessibilité de ma structure pour recevoir du public. (Avril 2017)

- J'apprends à réaliser de bonnes photos pour améliorer ma communication. **11 et 12 mai 2017**

☎ Inscriptions : 04 73 44 45 52



## BIENVENUE à la ferme

### ADHÉRER À BIENVENUE À LA FERME, C'EST...

- **Bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour construire son projet** : conseils et suivi dans les démarches, formations adaptées, montage de dossiers de subvention...

- **S'appuyer sur la force d'un réseau pour développer son activité** : partage d'initiatives, échanges entre agriculteurs, représentation auprès des pouvoirs publics, informations sur les actualités, la réglementation...

- **Profiter de la visibilité d'une marque nationale pour accroître sa notoriété** : actions et supports de communication multiples : relations presse, brochures, événementiels, site Internet, réseaux sociaux...

**Vous souhaitez adhérer à la marque Bienvenue à la ferme ?**

**Contactez Martine FALGOUX**  
Animatrice Bienvenue à la Ferme  
☎ 04 73 44 45 57  
m.falgoux@puy-de-dome.chambagri.fr

Marque déposée en 1988 par les Chambres d'agriculture, Bienvenue à la ferme est le 1<sup>ER</sup> RÉSEAU français de vente directe et d'accueil à la ferme.

## Témoignage

### Virginie ONDET

En cours d'installation en GAEC avec son père, au Mont-Dore  
Éleveurs race Ferrandaïse - Lait/Viande

#### Pourquoi avoir envisagé une activité d'accueil dans le cadre de votre installation ?

L'exploitation parentale sur laquelle je m'installe possède déjà une activité d'accueil avec l'Auberge de l'Angle. Certains clients demandent à visiter la ferme ; ce que nous faisons avec plaisir pour faire découvrir notre métier, nos pratiques et la race Ferrandaïse.

Nous recevons aussi régulièrement des lycées agricoles.

Développer une activité de ferme pédagogique s'inscrit ainsi dans la continuité de l'exploitation.

#### Quelles prestations souhaitez-vous proposer et pour quel public ?

Je souhaite proposer des visites thématiques pour un public d'écoles primaires et maternelles et de classes vertes. Mais j'envisage de prendre



© Ferme de l'Angle

mon temps pour développer les visites, de bien les préparer en amont avec les enseignants.

La priorité de mon projet d'installation est de développer la production de veaux de lait et la production laitière et de mettre en place une organisation de travail avec mon père.

J'ai envie de recevoir des enfants, de leur expliquer l'alimentation des animaux, la production du lait, le fonctionnement de l'exploitation...

Je prévois des animations avec des ateliers sur le lait.

#### Vous avez participé à la formation « Je construis mon projet de ferme

#### pédagogique - ferme de découverte sur mon exploitation », proposée par la Chambre d'agriculture. Qu'est-ce que cette formation vous a apporté en lien avec votre projet ?

Cela m'a permis de mieux appréhender le côté réglementaire de l'accueil à la ferme. Avec la présentation des programmes scolaires par des conseillers pédagogiques, j'ai eu d'autres idées de thèmes à développer, en particulier sur le thème de la ferme d'autrefois.

D'une façon générale, les formations proposées sont l'occasion d'échanger ses idées, de faire des rencontres, de bénéficier de l'expérience des autres.

## Témoignage

### Paul et Nathalie GASTEAU

Gîte rural à Laqueuille  
Éleveurs de vaches Aubrac et Charolaises

#### Comment s'est développé votre projet de gîte rural ?

Début 2015, nous avons eu l'opportunité d'acquérir une maison de famille, inhabitée depuis 35 ans. Il était évident pour nous de la rénover pour l'aménager en gîte et avoir un complément de revenu.

Tout est allé très vite ensuite ! En mai 2015, nous avons contacté Yves TINGUAUT - conseiller tourisme à la Chambre d'agriculture - pour nous accompagner dans nos démarches

notamment pour la demande de subvention « Tourisme ».

Avec l'aide d'un architecte, nous avons réalisé les plans de l'aménagement intérieur pour répondre au cahier des charges 4 épis de Gîte de France.

Les travaux ont démarré en février 2016 et nous avons accueilli nos premiers visiteurs le 31 juillet.

L'investissement est conséquent ; il faut financer également l'ensemble des équipements : mobilier, électroménager, vaisselle, literie...

#### Êtes-vous rattachés à un réseau ?

Oui, pour la communication nous avons choisi les labels Bienvenue à la Ferme, Gîte de France et Tourisme et

Handicap.

Les réservations se réalisent principalement via Internet.

**Le premier bilan de l'activité touristique est positif, c'est agréable d'accueillir des personnes extérieures, d'échanger et de parler de notre métier et de notre région.**



© Gîte Gasteau

## CONTACTS

### Martine FALGOUX

Animatrice diversification et tourisme  
☎ 04 73 44 45 57  
m.falgoux@puy-de-dome.chambagri.fr

### Valérie GARGOT

Conseillère agrotourisme  
☎ 04 73 85 82 43  
v.gargot@puy-de-dome.chambagri.fr

### Alexia WALTER

Assistante diversification  
☎ 04 73 44 45 52  
a.walter@puy-de-dome.chambagri.fr

## JOURNÉES INNOV'ACTION



• **Le 6 juin 2017 de 9h à 12h**  
**À Montpensier**

**Diversifier son système de culture : l'exemple du pois d'hiver**

Rendez-vous sur la parcelle du GAEC de Pralons à Montpensier, proche du Lieu-dit la Marcellange.

Coordonnées GPS : 46.027317, 3.232531 - Suivre fléchage.

### PROGRAMME

- Présentation de l'exploitation et du projet SCINN'Auvergne
- Visite de la vitrine variétale de pois d'hiver et retour sur l'itinéraire technique des cultures protéagineuses.
- Améliorer la fertilité de son sol avec des protéagineux (ouverture profil de sol)
- Filières locales, valorisation et perspectives d'évolution dans le Puy-de-Dôme

À partir de 12h - Apéritif déjeunatoire offert

**i** Alexis BUSSEROLLE : 04 73 44 45 26

• **Le 13 juin 2017 de 10h à 12h**  
**À Chambon-sur-Lac**

**Améliorer la gestion de ses effluents peu chargés : l'exemple du système SBR\***  
*\* Réacteur séquentiel discontinu*

Rendez-vous au GAEC de l'Oiseau à Chambon-sur-Lac  
Lieu-dit *Montaleix*

Coordonnées GPS : 45.559639, 2.914531 - Suivre fléchage.

### PROGRAMME

- Présentation de l'exploitation
- Présentation du système SBR par la société Syntea et de ses intérêts pour l'exploitation : économique, gestion du temps, tranquillité d'esprit, agronomique
- Aides financières associées à l'installation du système.
- Visite et commentaires autour du système SBR mis en place.

À partir de 12h - Pot de clôture offert

**i** Territoire ACS : 04 73 79 58 72

## VISITE D'ESSAI CÉRÉALES

**Vendredi 9 juin 2017 à 9h30**  
**Cisternes la Forêt - St Fargeot**

Parcelle de EARL Picarle (à côté du terrain de rugby)



### PROGRAMME

- Visite de la plateforme variétale (8 variétés triticale, mélange de variétés et blé tendre).
- Retour sur les points clés de la conduite des céréales de montagne.
- Lutte contre les maladies : bien choisir sa variété pour diminuer l'emploi des fongicides.

**i** Yoann GINESTIÈRE : 06 30 00 27 00

## JOURNÉE DEPHY

**Le choix variétal | un levier agronomique efficace pour réduire les phytos.**



**Mercredi 14 juin 2017 à 9h30**  
**Les Martres d'Artière**

Parcelle près du cimetière

### PROGRAMME

- Présentation de l'exploitation de M. SABATIER et évolution de différents indicateurs depuis l'engagement DEPHY.
- Visite de l'essai variétés de blé tendre avec comparaison de modalités traitées et non traitées en fongicide.

**i** Marine MASSON : 04 73 44 45 80

## JOURNÉE CÉRÉALES DE MONTAGNE

**23 juin 2017 à 9h30**  
**Auzelles**

**i** Territoire Dore Livradois Forez  
Yoann GINESTIÈRE : 06 30 00 27 00

Retrouvez tous les événements sur  
[www.chambre-agri63.com](http://www.chambre-agri63.com)

**i** [communication@puy-de-dome.chambagri.fr](mailto:communication@puy-de-dome.chambagri.fr)

## AGRONOMIE

### ● Certiphyto

7 et 8 juin - Aubière

**i** Territoire Dore Livradois-Forez  
04 73 82 09 74

## DIVERSIFICATION

### ● J'apprends à réaliser de bonnes photos pour améliorer ma communication

11 et 12 mai - Aubière

**i** Service Diversification 04 73 44 45 52

### ● Biosécurité en élevage volailles

22 mai - Aubière

**i** Service Diversification 04 73 44 45 52

## INFORMATIQUE

### ● Piloter mon exploitation avec Mes Parcelles

12, 19 mai et 7 septembre - Aubière

**i** Pôle Productions - 04 73 44 45 95

## INSTALLATION

### ● Demain, être chef d'entreprise

10 et 11 mai - Aubière

**i** Service PPP 04 73 44 45 49

### ● Gérer sa trésorerie de son exploitation en phase d'installation

22 mai - Aubière

20 juin - Aubière

**i** Service PPP 04 73 44 45 49

### ● Améliorer son revenu par une meilleure gestion du sanitaire en élevage ovins, bovins et caprins

7 juin - Aubière

**i** Service PPP 04 73 44 45 49

### ● Comprendre le fonctionnement des comptes associés

9 juin - Aubière

**i** Service PPP 04 73 44 45 49

# CONTACTS

## SIÈGE

11 allée Pierre de Fermat - BP 70007  
63171 AUBIÈRE Cedex  
Tél. : 04 73 44 45 46  
Fax : 04 73 44 45 50  
contact@puy-de-dome.chambagri.fr

## HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi  
8h30-12h30 - 13h30-17h

## TERRITOIRES

### Artense Cézallier-Sancy

CADAR - Route des Fraux  
63610 Besse  
Tél. : 04 73 79 58 72  
acs@puy-de-dome.chambagri.fr

### Combrailles

Rue Jean-Claude Beaujard  
63390 S<sup>t</sup>-Gervais  
Tél. : 04 73 85 82 43  
comb@puy-de-dome.chambagri.fr

### Dômes Hautes Combrailles

Route du Mont-Dore  
63210 Rochefort-Montagne  
Tél. : 04 73 65 92 69  
dhc@puy-de-dome.chambagri.fr

### Limagnes

11 allée Pierre de Fermat  
63170 Aubière  
Tél. : 04 73 44 45 69  
lim@puy-de-dome.chambagri.fr

### Permanence au Breuil-sur-Couze

Le jeudi matin  
Lycée St-Joseph  
63340 Le Breuil-sur-Couze  
Tél. : 04 73 71 62 15

### Dore Livradois-Forez

19 av. de Lyon  
63600 Ambert  
Tél. : 04 73 82 09 74  
dlf@puy-de-dome.chambagri.fr

### Permanence à Thiers

Le lundi  
Place de l'Europe  
63300 Thiers  
Tél. : 04 73 80 10 06

### Comité de Rédaction :

Philippe BOYER, Daniel CONDAT, Daniel MONTAGNON  
et Claude VOISIN (élu Chamber d'agriculture)  
Annick FORESTIER et Camille TOROSSIAN  
(service communication)  
communication@puy-de-dome.chambagri.fr

Conception et rédaction : Chambre d'agriculture 63  
Avril 2017

Crédit photos : Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme  
P. Soissons

Impression : Imprimerie Porçu - Courmon (63)  
Papier 100 % recyclé

ISSN : 2270-6321

## ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans la plaquette des contacts distribuée avec notre journal du mois d'avril.

En page 5 :

Le numéro de téléphone de notre service juridique est le **04 73 44 45 79**



Connectez vous sur  
**www.chambre-agri63.com**